

Aéroclub de Colmar

Conseil d'Administration du 26 octobre 2022

Présents : Stéphane Wagner, Durlwanger Hubert, Marc Gilg, Arnaud Grillot, Hélène Toutain, Jean-Philippe Sager, Jean-Pierre Conrad.

Instructeurs : Cyril Langibout, Ivan Dietrich

Invité réviseur aux comptes : Gérard Colette.

Excusés : Philippe Dufour, Dominique Gazeau, Aimé Heideier, Jeant-Marc Pagies, Eric Schnell

Le loueur de l'Evektor nous a informé de son intention de vendre l'avion. Il a un contact avec un acheteur potentiel mais nous donne une priorité d'achat sous réserve d'une réponse rapide.

Le club a besoin d'un avion de formation économique en remplacement du Cessna 152 RT, dont l'exploitation est devenue non viable en raison des coûts exorbitants demandés pour la révision générale du moteur.

La séance avait pour objet de débattre du principe d'achat de l'avion au vu des éléments économiques. Les informations ci-dessous sont issues de l'instruction du dossier par Stéphane Wagner, Gérard Colette ainsi que des mails échangés par les Administrateurs pour la préparation de la séance.

1 – Le coût d'acquisition

Le prix demandé est de 175 000 euros. La machine nous a été louée neuve avec quelques heures de vol au compteur .

Plan de financement

- Prêts à taux 0% par la FFA et le Comité régional : 30 000,00 €
- Le reste par emprunt bancaire

En première approche, le plan de financement pourrait s'élever à une charge d'emprunt annuel de 18 000,00 €/an

ULM ou LSA

L'Evektor loué par le club est classé LSA (Light Sporting Aircraft). La même machine existe également sous le classement ULM (135 000 euros pour une occasion récente). La différence entre le classement LSA et ULM tient principalement dans les points suivants :

- Maintenance : le LSA fait l'objet d'une maintenance par un atelier certifié avec une traçabilité des pièces alors qu'un ULM est entretenu par son propriétaire
- Masse maximum au décollage (MTOW) : 475 kg pour l'ULM et 600 kg pour le LSA
- Qualification du pilote : seul le LSA permet de former des licenciés PPL

2 – Coûts d'exploitation comparés

Le tableau ci-dessous est basé sur une hypothèse de 400 heures de vol par an et l'arrêt d'exploitation du Cessna.

Nature des charges	Bases de calcul	Charges nouvelles (moyenne / mois)	Charges annulées (moyenne / mois)
<i>Charges nouvelles liées à l'acquisition et l'exploitation de l'Evektor</i>			
Charges de financement	Estimation approximative de 18 000 euros /an	1 500,00	
Carburant	400 hdv/an - 12 l./heure - 2,10 €/ litre (SP98)	840,00	
Maintenance	Visite 100 h. uniquement (pas de 50 h.) 8000 €/an	700,00	
Total		3 040,00	
<i>Compensées par l'arrêt des charges suivantes</i>			
Arrêt location de l'Evektor			3 800,00
Carburant du Cessna 152	400 hdv/an - 22 l./heure - 2,80 €/ litre (100 LL)		2050,00
Maintenance Cessna 152	28 000 € en 2021		2 300,00
Total			8 150,00

Nota : l'assurance du Cessna 152 sera reportée sur l'Evektor mais avec un surcoût lié à la valeur assurée, dont l'impact économique est en cours d'étude.

Conclusion : la charge mensuelle liée à l'acquisition de l'Evektor serait compensée par les économies correspondantes avec une marge. Il ne s'agit toutefois que d'une simulation approximative, hors assurance.

3 – Potentiel moteur et coûts des Révisions générales (RG)

- Situation du Cessna 152 RT : il ne reste plus que 12 heures de potentiel moteur. Les estimations de coûts sont de 43 000 € pour une RG et 66 000 € pour un échange standard du moteur
- Potentiel du moteur Rotax de l'Evektor : 2000 heures
- Coût d'une RG sur moteur Rotax : 16 000 € (trois RG maximum avant échange standard)
- Coût d'un échange standard moteur : 25 000 €

4 – La situation de l'école (le point par les instructeurs)

- 23 élèves dont 12 sur Evektor
- 6 inscriptions en attente de la validation médicale
- 4 jeunes limités financièrement à 150,00 € par heure de double commande
- 8 PPL réalisés en 2022

Les instructeurs ont donné un avis favorable à l'acquisition de l'Evektor.

Conclusions

Au vu des éléments ci-dessus, il sera procédé à une consultation des Administrateurs sous la forme d'un Doodle. La question posée sera « Etes-vous favorable à l'acquisition de l'Evektor ? »

Une nouvelle séance se tiendra pour la décision finale au vu des résultats.

Le Président
Stéphane Wagner

Le Secrétaire général
Philippe Dufour